**Questionnaire**

**sur les réactions des élèves dans les classes, dans
les collèges et les lycées, et sur les réponses des professeurs après les attentats terroristes**

**I - Présentation de l’établissement**

1-1 Académie :

1-2 Ville :

1-3 Profil de l’établissement : (nom, nombre d’élèves, classement ou situation géographique…)

1-4 Souhaitez-vous conserver l’anonymat ?

 Sinon : Nom ………………………… Prénom ……………………………

Adhérent APHG non adhérent

1-5 Entrée en fonction

**II - La minute de silence**

2-1 Organisation de la minute de silence au sein de l’établissement (élèves regroupés, en classe, préparation par le chef d’établissement …)

2-2 Le silence a-t-il été respecté ?

2-3 Commentaires supplémentaires

**III - En classe**

3-1 Avez-vous discuté avec vos élèves dans toutes vos classes ?

 Dans quel cadre (Histoire, Géographie, E.C.J.S., Vie de classe, AP…) et pour quel volume horaire ?

3-2 Cette discussion avait elle été préparée par le professeur, par l’équipe pédagogique ?

3-3 Comment vos élèves ont il réagi aux attentats ?

3-4 Comment vos élèves ont réagi aux hommages qui ont suivi les attentats ainsi et à leur présentation dans les media ?

3-5 Avez vous mis en place un travail pédagogique particulier ?

3-6 Quel outillage argumentaire et pédagogique avez- vous mobilisé pour aborder le sujet et répondre aux demandes des élèves et à leurs besoins ?

**IV - Et après ?**

4-1 Une suite a-t-elle été donnée à cette actualité dans votre établissement, au-delà de l’hommage immédiat ?

4-2 Quel soutien, administratif, pédagogique, matériel, souhaiteriez vous avoir en de telles situations ?

**V - Autre témoignage ou remarque que vous souhaitez apporter :**

Nous remercions de renvoyer ces questionnaires à l’APHG

* par voie électronique :**a.p.h.g@wanadoo.fr**
* ou par voie postale : APHG (questionnaire)

BP 6541

75065 Paris Cedex 02

 **avant le lundi 26 janvier 2015**

Nous publierons sur le site national une synthèse de vos réponses et de vos commentaires, anonymés pour ceux qui le souhaitent.

Merci de votre coopération.

**Paris, le 12 janvier 2015**

**Le secrétariat général de l’APHG**